

STREGO Audit – Angers
4 Rue Papiou de la Verrie
BP 70948
49009 Angers Cedex 01

T : +33(0) 2 41 66 77 88

strego.angers@bakertillystrego.com
www.bakertillystrego.com

COMITE 49 LIGUE CONTRE LE CANCER

Siège social : 20 Rue Roger Amsler - 49000 ANGERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021

COMITE 49 LIGUE CONTRE LE CANCER

Siège social : 20 Rue Roger Amsler - 49000 ANGERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER CD49

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER CD49 relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président de votre association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ANGERS,
le lundi 04 avril 2022

Le Commissaire aux comptes
STREGO AUDIT



COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	867.90	(867.90)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	867.90	(867.90)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 547 803.26	(491 292.98)	1 056 510.28	1 098 476.26
Terrains				
Constructions	1 415 211.16	(378 070.43)	1 037 140.73	1 080 569.75
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	132 592.10	(113 222.55)	19 369.55	17 906.51
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	1 548 671.16	(492 160.88)	1 056 510.28	1 098 476.26
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				909.37
CRÉANCES	343 847.20		343 847.20	1 549 639.30
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 483.98		4 483.98	2 937.05
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	339 363.22		339 363.22	1 546 702.25
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	4 974 354.97		4 974 354.97	5 111 399.67
Valeurs mobilières de placement	3 107 137.00		3 107 137.00	3 106 687.00
Disponibilités	1 867 217.97		1 867 217.97	2 004 712.67
Charges constatées d'avance	2 805.15		2 805.15	2 013.10
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	5 321 007.32		5 321 007.32	6 663 961.44
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 869 678.48	(492 160.88)	6 377 517.60	7 762 437.70
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	5 324 932.17	5 199 591.46
Réserves statutaires ou contractuelles	2 096 466.24	2 096 466.24
Réserves pour projet de l'entité	3 228 465.93	3 103 125.22
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	69 497.47	125 340.71
Situation nette (sous total)	5 394 429.64	5 324 932.17
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	5 394 429.64	5 324 932.17
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	10 875.17	7 562.09
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	10 875.17	7 562.09
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	43 732.86	38 755.03
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	43 732.86	38 755.03
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	916 329.93	2 391 188.41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 433.31	150 687.12
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	54 336.87	51 108.95
Dettes fiscales	1 467.00	1 458.87
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	697 092.75	2 187 933.47
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	12 150.00	
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	928 479.93	2 391 188.41
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 377 517.60	7 762 437.70



COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	79 304.00	77 568.00	1 736.00	2.24 %
Ventes de biens et services	28 544.49	16 197.56	12 346.93	76.23 %
Ventes de biens	1 308.00	2 271.00	(963.00)	-42.40 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	27 236.49	13 926.56	13 309.93	95.57 %
. dont parrainages	9 176.00	4 057.50	5 118.50	
Concours publics et subventions d'exploitation	16 897.00	11 461.00	5 436.00	47.43 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	975 121.09	3 106 603.21	(2 131 482.12)	-68.61 %
Dons manuels	967 686.59	959 421.62	8 264.97	0.86 %
Mécénats	7 434.50	4 836.00	2 598.50	53.73 %
Legs, donations et assurances-vie		2 142 345.59	(2 142 345.59)	
Contributions financières reçues	1 018 259.04	12 407.24	1 005 851.80	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	989.56		989.56	
Utilisations des fonds dédiés	7 901.29	4 981.21	2 920.08	58.62 %
Autres produits		90.01	(90.01)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 127 016.47	3 229 308.23	(1 102 291.76)	-34.13 %
Achats de marchandises	9 826.98	11 098.27	(1 271.29)	-11.45 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	301 549.97	215 033.28	86 516.69	40.23 %
Aides financières	1 252 861.04	2 401 938.05	(1 149 077.01)	-47.84 %
Impôts, taxes et versements assimilés	20 439.00	20 428.87	10.13	0.05 %
Salaires et traitements	247 216.96	221 463.74	25 753.22	11.63 %
Charges sociales	86 383.64	76 164.24	10 219.40	13.42 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	61 758.47	53 545.68	8 212.79	15.34 %
Reports en fonds dédiés	11 214.37		11 214.37	
Autres charges	74 627.43	81 324.04	(6 696.61)	-8.23 %
CHARGES D'EXPLOITATION	2 065 877.86	3 080 996.17	(1 015 118.31)	-32.95 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	61 138.61	148 312.06	(87 173.45)	-58.78 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	7 367.21	7 893.83	(526.62)	-6.67 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	7 367.21	7 893.83	(526.62)	-6.67 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	7 367.21	7 893.83	(526.62)	-6.67 %



COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	68 505.82	156 205.89	(87 700.07)	-56.14 %
Sur opérations de gestion	1 673.58	757.95	915.63	
Sur opérations en capital	200.72	(200.72)	401.44	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 874.30	557.23	1 317.07	
Sur opérations de gestion	882.65	30 898.13	(30 015.48)	-97.14 %
Sur opérations en capital		524.28	(524.28)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	882.65	31 422.41	(30 539.76)	-97.19 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	991.65	(30 865.18)	31 856.83	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	2 136 257.98	3 237 759.29	(1 101 501.31)	-34.02 %
TOTAL DES CHARGES	2 066 760.51	3 112 418.58	(1 045 658.07)	-33.60 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	69 497.47	125 340.71	(55 843.24)	-44.55 %
Dons en nature		201.00	(201.00)	
Prestations en nature	1 060.79	3 252.80	(2 192.01)	-67.39 %
Bénévolat	46 069.63	29 399.48	16 670.15	56.70 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	47 130.42	32 853.28	14 277.14	43.46 %
Secours en nature		201.00	(201.00)	
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	1 060.79	3 252.80	(2 192.01)	-67.39 %
Personnel bénévole	46 069.63	29 399.48	16 670.15	56.70 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	47 130.42	32 853.28	14 277.14	43.46 %
NON AFFECTÉS				





ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021



TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	3
1.1 OBJET SOCIAL.....	3
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	4
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	9
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	9
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	10
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	10
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	11
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	11
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	12
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	13
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	13
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	13
3.2.5 <i>Dettes</i>	13
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	13
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	14
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	14
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	14
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	15
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	20
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	20
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	20
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	20
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	20
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	20
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	21
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	21
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	21
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	21
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	21
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	22
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	22
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>	22
4.3.2 <i>Missions sociales</i>	23
4.3.3 <i>Frais de recherche de fonds</i>	23
4.3.3.1 <i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	23
4.3.3.2 <i>Frais de recherches des autres ressources</i>	23



4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	23
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	24
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	24
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	24
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	27
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	28
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	28
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	34
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	34
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	35
5.1	AUTRES INFORMATIONS	35
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	35
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	36
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	36
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	36

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :



« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Une subvention de 12.150 € a été versée par l'ARS dans le cadre de la mise en œuvre d'un parcours de soins global après le traitement d'un cancer.
Aucune somme n'a été imputée sur cette subvention au titre de l'année 2021.



2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	868			868
Immobilisations corporelles	1 542 117	13 624	7 938	1 547 803
Immobilisations financières				
Total	1 542 985	13 624	7 938	1 548 671

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	13 624	7 938
copieur	7 919	
passerelle	4 304	
ordinateur portable	1 401	
matériel informatique		7 938
Immobilisations financières		
Total	13 624	7 938

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	868			868
Amort.Immobilisations corporelles	443 441	55 791	7 938	491 294
Amort.Immobilisations financières				
Total	444 309	55 791	7 938	492 162



3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	4 484	4 484	
→ Autres Créances	339 363	339 363	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	2 805	2 805	
Total	346 652	346 652	0

3.1.2 disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	502 367	
Livrets et comptes épargne	1 303 674	
Chèques à encaisser	56 977	
Autres valeurs mobilières	3 107 137	
Total	4 970 155	0

3.1.3 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs	433,25	300,27
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés	4 484,00	2 937,00
→		
Dons à recevoir BN	78 879,00	55 191,00
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	255 439,00	1 491 165,00
Autres créances	4 611,82	45,67
→		
→		
→		
→		
→		
→		
Disponibilités (Intérêts courus à recevoir)	3 765,00	3 765,00
Total	347 178,82	1 553 103,67

3.1.4 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
assurances	1 910,99	1 725,76
randonnée des côteaux		287,34
machine à affranchir	894,16	
...		
...		
...		
Total	2 805,15	2 013,10

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2020		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2020	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	2 096 466,24									2 096 466,24
→ Fonds de réserve générale	3 103 125,22		125 340,71	125 340,71	125 340,71	125 340,71				3 228 465,93
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	125 340,71				69 497,47	69 497,47	125 340,71	125 340,71		69 497,47
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	5 324 932,17		125 340,71	125 340,71	194 838,18	194 838,18	125 340,71	125 340,71		5 394 429,64

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		24 587,67	8 392,09	11 214,37	7 901,29	11 705,17
espace ligue Segré	2019	13 373,30	8 392,09		7 901,29	490,80
espace ligue Segré	2021	11 214,37		11 214,37		11 214,37
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		-830,00	-830,00	0,00	0,00	-830,00
→ Dons à détailler ...		-830,00	-830,00			0,00
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		-830,00	-830,00	0,00	0,00	0,00
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions financières d'autres organismes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
→ ...						
→ ...						
Total		23 757,67	7 562,09	11 214,37	7 901,29	10 875,17

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	38 755,01	5 967,39	989,56	43 732,84
→				
Total	38 755,01	5 967,39	989,56	43 732,84

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 433,31	163 433,31		
Dettes des legs ou donations		0,00		
Dettes fiscales et sociales	55 803,87	55 803,87		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0,00		
Autres dettes	697 092,75	697 092,75		
Produits constatés d'avance	12 150,00	12 150,00		
Total	928 479,93	928 479,93	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	2 795,31	2 624,87
→ Impôt sur les sociétés	524,00	685,87
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	2 271,31	1 939,00
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	53 008,56	49 941,95
→ Urssaf/ Pôle emploi	10 260,00	10 601,00
→ Caisse de retraite	2 744,28	2 776,65
→ Caisse de prévoyance	492,04	958,72
→ Personnel autres charges à payer	2 114,17	1 528,66
→ Organismes sociaux autres charges à payer		855,28
→ Dettes congés à payer	25 271,24	22 514,69
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	11 183,83	9 934,95
→ Prélèvement à la source	943,00	772,00
Total	55 803,87	52 566,82

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	163 433,31	150 386,85
fournisseurs publics	8 363,96	15 103,43
fournisseurs intragroupe	7 207,82	74 125,62
FNP fournisseurs publics	11 471,38	10 853,98
FNP fournisseurs intragroupe	136 390,15	50 303,82
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0,00	0,00
...		
Autres dettes :	697 092,75	2 187 933,47
charges à payer recherche	694 152,79	2 180 936,95
frais des bénévoles	1 978,26	6 246,69
charges à payer autres	961,70	749,83
Total	860 526,06	2 338 320,32

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.



REPORTING - COMITÉ DU MAINE ET LOIRE

EMPLOIS

	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	1 609 391,66	1 579 930,40	2 787 645,90	2 786 334,65
1.1 Réalisées en France	1 609 391,66	1 579 930,40	2 787 645,90	2 786 334,65
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	386 272,39	358 107,02	420 983,95	419 948,95
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	1 223 119,27	1 221 823,38	2 366 661,95	2 366 385,70
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	252 939,80	225 589,78	160 533,19	150 153,19
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	252 939,80	225 589,78	160 533,19	150 153,19
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	187 247,29	179 866,20	157 365,48	143 742,53
3.1 Frais d'information et de communication	24 380,59	24 380,59	53 497,54	53 497,54
3.2 Frais de fonctionnement	143 834,86	136 660,87	88 298,67	74 720,42
3.3 Autres charges	19 031,84	18 824,74	15 569,27	15 524,57
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	5 967,39	5 967,39	6 874,01	6 874,01
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	11 214,37	11 214,37		
TOTAL CHARGES	2 066 760,51	2 002 568,14	3 112 418,58	3 087 104,38

EXCÉDENT OU DÉFICIT

69 497,47

125 340,71

	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	11 300,63	11 300,63	10 292,10	10 292,10
<i>Réalisées en France</i>	<i>11 300,63</i>	<i>11 300,63</i>	<i>10 292,10</i>	<i>10 292,10</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	17 010,79	17 010,79	20 429,68	20 429,68
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	18 819,00	18 819,00	2 131,50	2 131,50
TOTAL	47 130,42	47 130,42	32 853,28	32 853,28

RESSOURCES
PRODUITS PAR ORIGINE

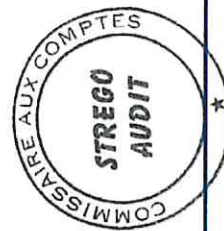
	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 029 465,24	-2 029 465,24	-3 204 205,10	-3 204 205,10
1.1 Cotisations sans contrepartie	-79 304,00	-79 304,00	-77 568,00	-77 568,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-975 121,09	-975 121,09	-3 106 603,21	-3 106 603,21
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-975 040,15	-975 040,15	-20 033,89	-20 033,89
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-81 004,89		-17 111,98	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-9 176,00		-4 057,50	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-69 954,59		-12 407,24	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-1 874,30		-647,24	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-16 897,00		-11 461,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-989,56	-989,56		
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-7 901,29	-7 901,29	-4 981,21	
TOTAL	-2 136 257,98	-2 038 356,09	-3 237 759,29	-3 204 205,10

Décembre 2021

Décembre 2020

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-47 130,42	-47 130,42
<i>Bénévolat</i>		-46 069,63	-46 069,63
<i>Prestations en nature</i>		-1 060,79	-1 060,79
<i>Dons en nature</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE			
<i>Prestations en nature</i>			
<i>Dons en nature</i>			
TOTAL		-47 130,42	-47 130,42

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-32 853,28	-32 853,28
<i>Bénévolat</i>		-29 399,48	-29 399,48
<i>Prestations en nature</i>		-3 252,80	-3 252,80
<i>Dons en nature</i>		-201,00	-201,00
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE			
<i>Prestations en nature</i>			
<i>Dons en nature</i>			
TOTAL		-32 853,28	-32 853,28



4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
quote-part Incc	948 304,45	
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
produits financiers	7 367,21	7 893,82
manifestations	10 734,18	5 117,25
ventes	1 260,00	1 047,00
prestations et autres ventes	260,00	1 042,20
autres produits affectés aux missions sociales	7 114,31	4 933,61
→ ...		
Total	975 040,15	20 033,88

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public



4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations



Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	7 901,29	4 981,21
Total	7 901,29	4 981,21

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie [...] Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du [...]

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance	574,09		2 864,41	3 438,50
Electricité et eau	8 351,09		3 904,56	12 255,65
Téléphone	2 775,42		3 449,78	6 225,20
maintenance chauffage	452,22		1 544,25	1 996,47
voyages, déplacement	4 525,80	402,61	7 088,08	12 016,49
Affranchissement	445,38	46 808,07	3 926,53	51 179,98
fournitures administratives	125,56	315,00	4 503,36	4 943,92
Total	17 249,56	47 525,68	27 280,97	92 056,21

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	66 155,26	78 021,68
Actions d'information, de prévention et de dépistage	84 943,75	51 291,00
Actions de formation		
Actions de recherche	6 188,42	12 202,65
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	31 322,39	35 810,69
Frais de fonctionnement (dont communication)	58 607,14	44 137,72
Total	247 216,96	221 463,74



4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	211 229,12	255 186,40
Actions d'information, prévention,dépistage	91 915,19	97 055,02
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions autres	36 662,34	67 707,53
Total	339 806,65	419 948,95
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	8 171,40	11 925,00
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	1 213 651,98	2 354 460,70
Actions autres		
Total	1 221 823,38	2 366 385,70

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	24 380,59	53 497,54
Frais de gestion	99 550,27	39 945,53
formation administrative	2 250,00	
impôts et taxes	9 691,95	9 667,07
cotisation statutaire	25 168,65	25 107,82
charges financières	374,65	2,26
dotation aux amortissements	18 450,09	15 229,42
charges exceptionnelles		292,89
Total	179 866,20	143 742,53

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	46 069,63	29 399,48
Prestation	Tarif négocié	1 060,79	3 252,80
Autres (à préciser)			201,00
Total		47 130,42	32 853,28



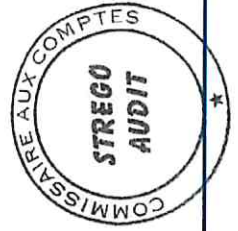
Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	8 233,84				98,00		1 495,14				9 826,98
Variation de stock											0,00
Autres achats et charges externes	55 987,44				192 792,46		52 770,07				301 549,97
Aides financières	29 741,77	1 223 119,27									1 252 861,04
Impôts, taxes et versement assimilés	10 747,05										20 439,00
Salaires et traitements	156 745,94				35 655,10		9 691,95				247 216,96
Charges sociales	53 526,20				12 249,90		20 607,54				86 383,64
Dotations aux amortissements et dépréciations	34 277,45						21 513,63	5 967,39			61 758,47
Dotations aux provisions									11 214,37		11 214,37
Reports en fonds dédiés											0,00
Autres charges	37 012,70				11 844,07		25 770,66				74 627,43
Charges financières					300,27		582,38				882,65
Charges exceptionnelles											0,00
Participations des salariés aux résultats											0,00
Impôt sur les bénéfices											0,00
TOTAL	386 272,39	1 223 119,27	0,00	0,00	252 939,80	0,00	187 247,29	5 967,39	11 214,37	0,00	###*****##

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens			1 060,79		1 060,79
Prestations de services				34 769,02	46 069,63
Personnel bénévole	11 300,61				
TOTAL	11 300,61	0,00	1 060,79	34 769,02	47 130,42



4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	8 346,00
Total	8 346,00

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
annulations subventions	1 464,49
ventes diverses	200,00
écart règlements → ...	9,09
Total	1 673,58
Charges exceptionnelles	
pénalités concerts	300,27
rglt non reçu comité 42	581,75
écarts règlements → ... → ... → ... → ...	0,63
Total	882,65



4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)



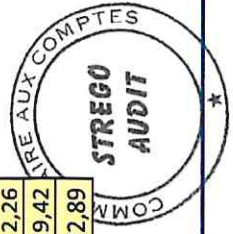
Détails

EMPLOIS PAR DESTINATION CER

EMPLOIS DE L'EXERCICE

	Décembre 2021	Décembre 2020
TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 579 930,40	2 786 334,65
1. MISSIONS SOCIALES	1 579 930,40	2 786 334,65
1.1 Réalisées en France	358 107,02	419 948,95
Actions réalisées par l'organisme	229 529,49	255 186,40
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	91 915,19	97 055,02
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	740,25	931,47
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	2 961,02	3 239,72
Actions de société et politique de santé		
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	32 961,07	63 536,34
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
Versements à d'autres organismes agissant en France	1 221 823,38	2 366 385,70
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	8 171,40	11 925,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	1 213 651,98	2 354 460,70
Programmes nationaux	1 098 266,47	2 178 736,95
Programmes régionaux et départementaux	115 385,51	175 723,75
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme		

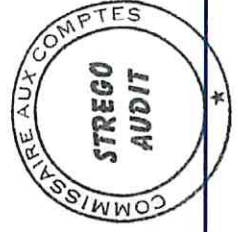
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		150 153,19
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	225 589,78	150 153,19
Frais d'appel de dons	203 555,89	105 092,62
Frais d'appel des legs	868,44	2 397,54
Frais traitements des dons	21 165,45	17 337,48
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes		25 325,55
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	179 866,20	143 742,53
3.1 Frais d'information et de communication	24 380,59	53 497,54
Frais d'information et de communication externe	24 380,59	53 497,54
Frais d'information et de communication interne		
3.2 Frais de fonctionnement	136 660,87	74 720,42
Frais de gestion	99 550,27	39 945,53
Formation administrative	2 250,00	
Impôts et taxes	9 691,95	9 667,07
Cotisation statutaire 10%	25 168,65	25 107,82
3.3 Autres charges	18 824,74	15 524,57
Charges financières	374,65	2,26
Dotations aux amortissements	18 450,09	15 229,42
Charges exceptionnelles		292,89



TOTAL DES EMPLOIS	1 985 386,38	3 080 230,37
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	5 967,39	6 874,01
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	11 214,37	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	35 787,95	117 100,72
TOTAL	2 038 356,09	3 204 205,10

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
EMPLOIS DE L'EXERCICE	TOTAL	TOTAL
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	11 300,63	10 292,10
Réalisées en France	11 300,63	10 292,10
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	17 010,79	20 429,68
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	18 819,00	2 131,50
TOTAL	47 130,42	32 853,28

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
TOTAL	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation	7 901,29	
==+Report	11 214,37	
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	3 313,08	



RESSOURCES DE L'EXERCICE

	Décembre 2021	Décembre 2020
	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 029 465,24	-3 204 205,10
1.1 Cotisations sans contrepartie	-79 304,00	-77 568,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-975 121,09	-3 106 603,21
Dons manuels non affectés	-955 523,43	-946 914,84
Dons manuels affectés	-12 163,16	-12 506,78
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-2 142 345,59
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-7 434,50	-4 836,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-975 040,15	-20 033,89
Manifestations	-10 734,18	-5 117,25
Ventes (dont abonnement à vivre)	-1 260,00	-1 047,00
Prestations et autres ventes	-260,00	-1 042,20
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-7 114,31	-4 933,61
Autres produits affectés		
Produits financiers	-7 367,21	-7 893,83
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-948 304,45	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-989,56	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	-7 901,29	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		

Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP	-7 901,29	
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		-3 204 205,10
TOTAL DES RESSOURCES	-2 038 356,09	
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	-2 038 356,09	-3 204 205,10

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	4 379 765,75	4 215 469,08
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	35 787,95	117 100,72
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	37 587,42	47 195,95
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	4 453 141,12	4 379 765,75

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-47 130,42	-32 853,28
Bénévolat	-46 069,63	-29 399,48
Prestations en nature	-1 060,79	-3 252,80
Dons en nature		-201,00
TOTAL	-47 130,42	-32 853,28

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des Immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011	acq 2011	1 123 874,31		600 000,00	523 874,31	27 158,33	12 659,37
2012	acq 2012	122 097,73			122 097,73	8 172,19	8 172,19
2013	acq 2013	8 237,38			8 237,38	71,52	71,52
2014	acq 2014	10 745,73			10 745,73	618,63	618,63
2015	acq 2015	4 442,69			4 442,69	444,27	444,27
2016	acq 2016	2 398,95			2 398,95		
2017	acq 2017						
2018	acq 2018	4 788,19			4 788,19	849,77	1 346,90
2019	acq 2019	23 920,59			23 920,59	5 692,73	5 692,73
2020	acq 2020	161 750,55			161 750,55	11 489,93	11 489,93
2021	acq 2021	13 624,38			13 624,38	642,67	642,67
	Total	1 475 880,50	0,00	600 000,00	875 880,50	55 140,04	40 495,54

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	9			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	4	1 224	0,74	18 819,00
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	193	1 775	0,79	27 250,63
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	206	2 999	2	46 069,63

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES



5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	12	13 971,81	7,67
Total	12	13 971,81	7,67

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	3 152,99
6257 - Réceptions	Restauration	272,30
...	autres	1 258,64
...	...	
...	...	
	Total	4 683,93

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **9 913** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

